

# Info | Mairie

LE JOURNAL DE SAINT-LEU D'ESSERENT - N°114 - JANVIER 2021

DOSSIER

## Lettre du Maire

Bilan de l'année 2020

VOIR PAGE 4

# SOMMAIRE

## 02 - 03

Retour en images

## 04 - 11

Dossier : Vœux 2021

## 12

Événements & Agenda

## CARNET

### Naissances

- Adam PAYEN le 29 novembre 2020
- Alix BRAGA LEDRU le 1<sup>er</sup> décembre 2020



Alix BRAGA LEDRU

### Décès

- Gabrielle BOURGOUIN le 26 novembre 2020
- Paul BROULOU le 27 novembre 2020
- Christian ROYANT le 4 décembre 2020
- David CARLIER le 10 décembre 2020

### Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique Carnet ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par courriel à : [communication@saintleudesserent.fr](mailto:communication@saintleudesserent.fr)

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

### Retrouvez toute l'actualité lupovicienne sur : [www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)

[villesaintleuofficiel](https://www.facebook.com/villesaintleuofficiel) [saintleudesserent](https://twitter.com/saintleudesserent)

### Mairie :

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent

03 44 56 87 00

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Le vendredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00

Le samedi : 9h00 - 12h00

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
- Rédaction : Claire VERON et Robin LECLUSE, service communication
- Maquette : Kelly BRETON, service communication
- Photos : ville de Saint-Leu d'Esserent et Shutterstock
- Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage : 2300 exemplaires - Dépôt légal à parution
- Courriel : [communication@saintleudesserent.fr](mailto:communication@saintleudesserent.fr)

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



## RETOUR EN IMAGES



### Illuminations de Noël



### Dessins des enfants du concours de Noël à la médiathèque

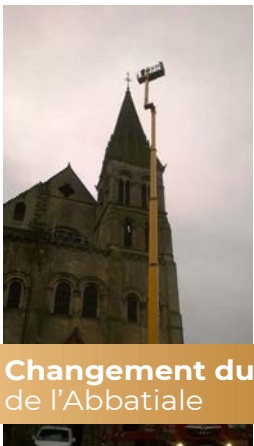




**Colis des aînés  
à domicile**



**Passage du Père Noël  
dans les écoles**



**Changement du coq  
de l'Abbatiale**



# Lettre du Maire

## Bilan de l'année 2020

**Madame, Monsieur, chers habitants de Saint-Leu d'Esserent,**

### Un contexte difficile

Au moment où j'écris ces lignes (12 janvier) au nom de l'équipe municipale, la crise sanitaire entre dans sa deuxième année. Différents indicateurs nous confirment que la « deuxième vague » n'est pas terminée en France. D'autres pays connaissent même une « troisième vague ».

Depuis un an, nous avons dû mettre en place **une brutale distanciation physique**, qui ne doit pas devenir un repli sur soi et une rupture sociale. Nous avons dû renoncer à toutes ces rencontres, ces services, ces habitudes, ces festivités qui faisaient le sel de notre vie ensemble. Nous avons dû dépendre de l'évolution au quotidien de multiples indicateurs toujours anxiogènes et souvent contradictoires.

Bref, les élus locaux ont souvent eu l'impression de participer au « démontage » complet d'une ville et d'une communauté.

Dans ce contexte difficile, j'ai eu quand même le plaisir de partager avec toute l'équipe municipale la réalisation d'une courte vidéo publiée juste après le réveillon. Ensemble, avec gravité, mais aussi avec humour et confiance dans l'avenir, nous vous avons présenté **nos vœux sincères de santé et de bonheur**. Je le refais ici avec plaisir.



Vidéo des vœux du Maire et du conseil municipal du samedi 2 janvier 2021, disponible sur Facebook, Youtube et sur [www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)

Par ailleurs, mon discours complet de vœux ne pourra pas être prononcé lors de la traditionnelle cérémonie de mi-janvier, que nous avons dû annuler pour des raisons sanitaires.

C'est donc pour moi un devoir de m'adresser à vous par écrit dans ce bulletin.

Je me dois de vous rendre compte ici de notre **gestion de la crise** ainsi que de **l'avancement, malgré tout, des projets municipaux en 2020**, et de nos ambitions pour 2021.



# LA GESTION DE LA CRISE COVID

## Une triple crise

Cette crise n'est pas que **sanitaire**. La crise **économique** ne fait que commencer. Nous sommes tous amenés à réfléchir sur le bon équilibre entre protection des personnes et préservation de l'activité. De même, dans des domaines où l'on ne peut que chercher la moins pire des solutions, la difficulté de savoir à quelle règle se référer a aussi engendré une véritable crise **administrative**, qui ne doit pas se transformer en crise politique.



Fabrication de masques par les agents de la mairie.

Je sais que vous êtes bombardés d'informations sur ces sujets qui concernent l'ensemble de la planète. Mon objectif ici n'est pas de prendre part au débat national sur **le niveau de disponibilité des produits de santé** qui nous étaient nécessaires (*masques, tests, maintenant vaccins*). En ce qui concerne l'administration municipale, après avoir produit des masques en tissu et distribué des masques à toute la population, après avoir organisé des journées de test, nous sommes évidemment à la disposition de l'État s'il souhaite ouvrir des centres de vaccination de masse. À titre personnel, je me ferai vacciner dès que possible et je vous invite à faire de même.

Les problèmes majeurs rencontrés par notre pays dans cette crise d'un genre nouveau l'ont été également par tous les autres pays. Sur la durée d'un an, aucun territoire n'a été épargné à part quelques îles du Pacifique. La France est « seulement » au 20<sup>ème</sup> rang mondial en nombre de décès rapporté au nombre d'habitants. Si l'épidémie n'a fait « que » 2 millions de morts dans le monde depuis un an (*contre 100 millions pour la grippe espagnole il y a 100 ans*) c'est bien que nous avons dû accepter **des contraintes sans précédent**.

## Un choix de communication locale très régulière

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi localement de **beaucoup communiquer avec vous** depuis un an. En effet, nous avons compris rapidement que cette crise allait durer comme un marathon, mais qu'elle passait par des moments de tension forte à chaque nouvelle étape de restriction de nos libertés. Cela a nécessité que nous gardions le contact, par des communiqués réguliers dans vos boîtes aux lettres, par des Facebook Live plus nombreux, par des porte-à-porte quand les conditions sanitaires le permettaient.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à cet effort, y compris en soirée et le week-end. Certains auraient peut-être souhaité qu'on en fasse encore plus et toujours plus vite. Mais nous avons préféré à certains moments dire que nous n'avions pas de réponse, ou que nous attendions encore quelques jours pour nous prononcer. Par contre, **une fois que nous avons pris une position, nous nous y sommes tenus**, pour éviter de renforcer l'incertitude ressentie par chacun d'entre vous.



## La continuité des services locaux

Notre premier rôle local est d'**incarner au plus près la continuité de l'administration**. Pour cette raison, dès le premier confinement nous avons fonctionné en service réduit mais pas minimum. De même au premier déconfinement, nous nous sommes mis en situation de soutenir notamment le monde scolaire pour lui permettre d'accueillir les enfants toute la semaine.

Plus récemment, on peut considérer que nous avons été en service minimum pendant une seule semaine en octobre, au moment de la flambée de cas positifs parmi le personnel et les élus municipaux.

Ce niveau de service n'a pu être réalisé que grâce aux **efforts exceptionnels réalisés par le personnel** : nettoyage accentué des locaux, changements d'organisation et notamment télétravail, solidarité entre services municipaux, mise en place de nouveaux services à la population « à distance » (*enseignement artistique, réservation de livres*).

Que tous les agents municipaux en soient ici chaleureusement remerciés.

Les habitants savent que dans les prochains mois si nécessaire ils pourront encore compter sur eux.



Exemple de cours de musique en ligne.



La médiathèque **ADAPTE SES SERVICES** et propose **une formule de réservation d'ouvrages et de retrait sur rendez-vous**.

<https://stleu-esserent-pom.c3rb.org>

## Améliorer notre retour d'expériences

Chaque citoyen a le devoir de prendre la mesure d'une situation exceptionnelle. Il a aussi le droit de réfléchir sur **les forces et faiblesses de notre gestion de crise**, et notamment sur ses aspects administratifs qu'il ne faut pas sous-estimer. Ce qui est en jeu c'est **la confiance dans nos institutions**, que nous devons tous préserver.

Notre communication locale a beaucoup porté sur **l'explication de décisions nationales, et leur traduction sur notre territoire**. Au début de la crise, l'état de sidération générale pouvait expliquer la nécessité de confirmer et répéter ce qui était difficilement croyable. Mais notre communication a duré parce que **la communication nationale de crise n'a pas suffisamment pris en compte les leçons des difficultés déjà rencontrées**.

J'aimerais en citer trois exemples. En premier lieu, on le sait bien maintenant, si plusieurs

autorités nationales prennent la parole sous la pression des médias, elles risquent forcément de se contredire. De même, malgré l'urgence sanitaire, dans une société aussi interdépendante que la nôtre, les décisions globales doivent laisser un temps de préparation suffisant pour être bien comprises et appliquées. Enfin, il y a bien de multiples cas particuliers mais ils sont les mêmes d'un bout à l'autre du pays. Il n'est donc pas pertinent de laisser aux communes le soin de les identifier : il s'agit là de ce que j'appelle souvent « **la décentralisation des embêtements** », etc.

Ne pas être parfait quand on doit inventer une réponse de crise est excusable. Ne pas tirer les leçons, dans cette crise interminable, des « vagues » précédentes, le serait moins. Faire cette remarque c'est simplement **gagner du temps et de l'énergie** en évitant de réinventer les mêmes réponses à chaque nouvelle étape de cette crise, qui va d'ailleurs continuer.

## Pour un meilleur équilibre des fermetures d'activités et de services

Dans ce domaine, notre réflexe a toujours été de relayer loyalement les décisions de l'État. L'accompagnement des conséquences dramatiques des fermetures d'activité imposées passe par **les aides financières** créées par l'État et les différents niveaux de collectivités. En ce qui me concerne, je consacre beaucoup de temps au comité d'attribution du Fonds Covid créé par l'Agglomération Creil Sud Oise. Un nombre significatif de commerces et services de notre ville a déjà pu en bénéficier. Au-delà de la communication lancée récemment (« **J'aime ma ville, j'achète à Saint-Leu** »), nous allons renforcer dans les prochains mois notre aide aux entreprises locales.



Pourtant je peux considérer que **le débat sur les fermetures d'activité n'est pas clos**. En effet, il serait fâcheux que les choix de fermeture ne dépendent pas seulement de conditions sanitaires objectives et qu'ils soient influencés par des campagnes de lobbying. Voir que notre fleuriste a dû fermer au printemps et le rayon fleurs des jardineries est resté ouvert ne m'a jamais semblé justifié.

Dans le futur proche, si l'État souhaitait faire évoluer sur ce sujet, mon avis (*qui n'est pas sollicité...*) serait de **faire évoluer le système actuel vers l'une ou l'autre des deux solutions suivantes**. Dans la première, **l'État garderait la main exclusive sur ses choix de fermeture**. Il construirait une grande base de données nationale sur un seul site gouvernemental, accessible directement par les citoyens, mise à jour en temps réel et évitant le flou souvent constaté. Dans ce cas le rôle des communes serait très réduit mais très simple... Dans la seconde solution, au contraire, **les communes seraient autorisées à accorder des dérogations** prenant en compte les efforts sanitaires réellement constatés chez les acteurs économiques. Bien entendu dans ce cas des contrôles pourraient être organisés par l'État et les communes (*ainsi que les acteurs concernés*) devraient répondre de leurs erreurs ou de leurs indulgences exagérées. Affaire à suivre.

## Prolonger la solidarité de proximité

Dans cette période dramatique pour les contacts humains, **notre premier devoir est de maintenir l'intensité des contacts humains** (*même par téléphone*) avec chacun, de multiplier les sources de réconfort et d'aide.

Nous avons donc créé dès le début de la crise un groupe Facebook supplémentaire « Saint-Leu solidaire ». Nous avons organisé l'accueil des enfants de soignants, ainsi que l'impression de documents scolaires pour les familles ne disposant pas d'équipement informatique suffisant.

Et nous avons choisi de demander aux élus de distribuer eux-mêmes à domicile, dans le respect des précautions sanitaires, le traditionnel colis de fin d'année de nos aînés. Qu'ils en soient

également sincèrement remerciés, l'engagement de cette équipe municipale fait plaisir à voir.



Mais pendant cette période, et encore maintenant, nous n'avons pas perdu de vue que les efforts municipaux ne peuvent pas remplacer **les formes les plus naturelles de solidarité** : au sein des familles, entre amis et voisins.

Merci d'avance de rester attentifs aux besoins des autres.

## LES PROJETS ET SERVICES MUNICIPAUX

### Les grands chantiers du mandat : première année de travail

L'ordre de présentation retenu ici n'a pas de signification particulière. Ces chantiers sont **complémentaires et équilibrés** en termes de domaine et de quartiers concernés. Leur addition est ambitieuse mais tout à fait réaliste si nous nous y prenons bien et si nous obtenons les subventions que nous méritons.

Nous avançons bien vers **l'ouverture d'un nouveau quartier sur l'emprise de l'ancienne entreprise Stradal**. La démolition des bâtiments a été réalisée en mai dernier, les travaux de voirie ont commencé en octobre, les premières pierres des bâtiments vont être posées prochainement. En quelques années, nous allons voir la construction de 200 logements, dont 40 logements aidés et 70 logements pour seniors (*dans les deux*

*cas avec ascenseur*) sans compter des locaux d'activité pour entreprises et un hôtel.

Le cœur de ce nouveau quartier sera un jardin public de 1 hectare accessible à tous dès le printemps 2022, date de livraison des premiers logements. Une étude technique précise a commencé sur les équipements de sécurisation de la route départementale 92 nécessaires à proximité du quartier (*feux de circulation, rond-point*).



Futur quartier l'Orée du Lac



Nous continuons à **valoriser notre atout vert : nos 6 kilomètres de berges** au bord de l'Oise.

Malgré les difficultés sanitaires, nous avons organisé la première Fête de la Rivière en septembre dernier. Un groupe de travail opérationnel sur l'aménagement d'une voie verte entre Saint-Leu d'Esserent et Creil a commencé à l'Agglomération Creil Sud Oise.

Il réunit tous les partenaires et principaux propriétaires concernés : Voies Navigables de France, EDF et l'entreprise Messer. Nous avons intégré la zone du Quai d'Amont dans notre nouvelle phase d'installation de caméras de vidéoprotection.



Fête de la Rivière

Nous travaillons sur la **sécurisation de la rue d'Hardillière**. Les problèmes de cette rue sont nombreux et ont fait l'objet d'une présentation précise en janvier dernier au Conseil Municipal : vitesse excessive du trafic de transit, sécurité insuffisante des riverains et des piétons, vieillissement de la voirie et des réseaux souterrains. L'identification des solutions techniques avance bien et a déjà fait l'objet d'un échange avec le Conseil Départemental (*puisque'il s'agit d'une route départementale*).

Le principe général sera l'addition de plusieurs équipements de ralentissement de plus en plus drastique entre l'arrivée dans la commune depuis le plateau agricole jusqu'au cœur de ville.

Nous souhaitons **améliorer notre cœur de ville**, c'est à dire rendre le parvis de la Place de la République accessible aux personnes à mobilité réduite, réfléchir à l'organisation et à la localisation du marché hebdomadaire sur la place, améliorer l'esthétique des parkings de la rue des Forges et de la rue du Pilon. Pour cela nous avons obtenu le principe d'une participation de Oise Habitat, propriétaire actuel d'une partie des

espaces, aux travaux à venir avant rétrocession à la commune.

Nous finissons de choisir un bureau d'études et nous présenterons son diagnostic au public en Conseil Municipal.

Nous déployons beaucoup d'efforts pour ouvrir une **Maison de la Petite Enfance** à l'emplacement d'un ancien bâtiment municipal en face de la gare, propriété maintenant de l'ACSO. Nous souhaitons y organiser une combinaison originale de services : une micro-crèche pour les familles, un relai pour les assistantes maternelles mais aussi les parents, ainsi que des locaux pour professions médicales autour de la petite enfance. En 2020, nous avons signé un contrat de bail et nous avons avancé sur la définition des travaux nécessaires.



Futur site la Maison de la Petite Enfance

La **modernisation du complexe Pascal Grousset** correspond à son âge (*bientôt 40 ans*), à un véritable besoin local compte tenu du grand nombre d'utilisateurs, mais aussi à une opportunité liée à l'organisation des Jeux Olympiques à Paris en 2024. En effet nous avons reçu en 2019 le label Terre de Jeux qui récompense les villes impliquées dans la préparation de l'événement. De plus, nous avons été retenus en 2020 comme Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) et pourrons recevoir des délégations étrangères, ce qui nous permettra d'obtenir des subventions exceptionnelles pour refaire la piste d'athlétisme. En 2020, nous avons déjà finalisé la Maison des Sportifs (*ancienne maison de gardien*) qui accueille tous les clubs locaux, et ajouté des capacités de stockage de matériel dans le gymnase. De même nous avons organisé en février avec les écoles de la ville la Semaine Olympique et Paralympique.



## L'amélioration des services au quotidien

Malgré le temps important passé à gérer la crise du Covid, et malgré la difficulté de trouver des fournisseurs et des prestataires, nous avons avancé sur d'autres travaux du quotidien. On peut citer la reprise totale du marquage de la voirie, la création d'une véritable placette rue du Peuple, la restauration du mur au-dessus de la mairie. Nous avons également lancé des **travaux d'urgence sur l'Abbatiale**, avec la pose de grilles anti-pigeons, le remplacement du paratonnerre et du coq. Sur ce bâtiment, nous avons également lancé un diagnostic d'ensemble du bâtiment.



Travaux d'urgence sur l'Abbatiale

Enfin, nous avons continué de **moderniser l'éclairage public** de la ville puisque nous avons déjà 130 poteaux « intelligents » qui permettent une diminution de l'intensité lumineuse pendant la nuit, annulée dès qu'une présence est détectée.

Nous avons également accompagné les travaux du Conseil Départemental sur la route départementale 92 (*changement complet des enrobés pour une diminution réelle du bruit*). En ce qui concerne les **difficultés de circulation routière et ferroviaire**, nous organisons une table ronde avec l'État, le Conseil Départemental et SNCF Réseau afin de relancer l'ensemble des solutions possibles : déviation, relèvement du portique du passage à niveau, radar de franchissement, limitation du tonnage sur le pont.

De même, nos manifestations ont dû s'adapter aux contraintes et nous avons dû reporter voire annuler une grande partie de notre programme festif. Dès le mois d'août, nous avons profité du répit sanitaire et organisé des **festivités importantes en imposant le port du masque** : fête de la Musique, feu d'artifice, fête de la Rivière et Journées Européennes du Patrimoine.



Fête de la libération, feu d'artifice

\*\*\*

Ce genre de bilan, bien qu'incomplet, vise à nouveau à **remercier tous les acteurs de notre ville** : citoyens, associations, entreprises locales, agents, fournisseurs, élus. Comme vous le voyez, l'année a été bien occupée, mais nous restons à votre disposition pour tout problème du quotidien et toute amélioration possible de nos services.

Nous reviendrons vers vous au mois de février pour vous présenter les **orientations de travail de 2021** qui seront débattues au Conseil Municipal. Celui-ci sera, comme à chaque séance, retransmis en direct.

**Bonne année 2021 !**

**Frédéric BESSET**  
Maire de Saint-Leu d'Esserent

## RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

**Suivez en temps réel notre actualité, et bien plus encore...**



> sur le site internet

[www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)

Information, actualités & agenda



> sur la page Facebook

**Ville de Saint-Leu d'Esserent**

Actualités & agenda



> sur YouTube

**Ville de Saint-Leu d'Esserent**

Actualités en vidéo



> sur Instagram

**@saintleudesserent**

Les plus belles photos de la ville

## DU CÔTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE



### Conseil de Développement ACSO : appel à candidature

Une intercommunalité de plus de 50 000 habitants doit mettre en place un Conseil de Développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. **L'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)** n'échappe à cette règle, avec ses 85 000 habitants, et dispose depuis 2017 d'un Conseil de Développement. Avec la nouvelle mandature, celui-ci prend le nom de **Conseil de Développement et de la Transition Ecologique (CDTE)** et nous devons renouveler ses membres.

La ville de **Saint-Leu d'Esserent** peut être représentée par **4 citoyens** dans ce Conseil de Développement et de la Transition Ecologique.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez faire **acte de candidature par mail simultanément aux deux adresses suivantes :**

> [g.basmaison@creilsudoise.fr](mailto:g.basmaison@creilsudoise.fr) (ACSO)

> [communication@saintleudesserent.fr](mailto:communication@saintleudesserent.fr) (Mairie)

Nous vous remercions par avance pour votre engagement citoyen.

### A quoi servira le CDTE ?

Il est consulté sur l'élaboration du **projet de territoire de l'ACSO**, sur la **conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable**, et il peut donner son avis ou être consulté sur **toute autre question relative au périmètre de l'ACSO**.

Le CDTE établit un rapport d'activité qui est examiné et débattu par le conseil communautaire.

### Qui siègera au CDTE ?

Il y aura deux collèges :

> **le collège des «citoyens»** issus des 11 communes de l'ACSO, avec un maximum de 42 personnes

> **le collège des «collectifs»** regroupant des acteurs économiques et sociaux, des personnes morales de droit public ou privé, des associations de loi 1901, des structures et organisations de jeunesse, avec un maximum de 16 membres

## Calendrier de collecte

Vous l'avez reçu dans votre boîte aux lettres, retrouvez le calendrier de collecte de déchets 2021 en ligne sur :

[www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr), **rubrique déchets**



## AGENDA

Voici l'agenda de février et mars, néanmoins en raison de la crise sanitaire, ces manifestations pourront être annulées ou reportées.

> DU 19 FÉVRIER AU 5 MARS

**Exposition dans les yeux**  
Coulée Verte

> MERCREDI 10 MARS - 16H00

**Spectacle pour enfants**  
Salle Art & Culture

> DU 26 AU 28 MARS

**Week-end de théâtre**  
Salle Art & Culture

**INFO : le salon des artistes en liberté prévu les 30 et 31 janvier est reporté.**

## EN BREF



### Enquête INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisera, en 2021, une enquête importante sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle.

Merci de l'accueil que vous lui réserverez.

Plus d'informations sur :

<https://particuliers.stat-publique.fr/eec>

## Retour sur les animations de Noël au centre de loisirs

**31 enfants (13 maternelles et 18 élémentaires) ont été accueillis au centre pendant les vacances scolaires.**

Encadrés par 4 animateurs diplômés et 1 directeur, ils ont profité d'une semaine festive.

« Nous accueillons des enfants dès 3 ans jusqu'à 12 ans (révolu). Pour ces vacances, nous avons choisi la thématique féerie de Noël. L'objectif: donner du plaisir et des étincelles dans les yeux des enfants », nous confie Kelly Gaillat, responsable du service enfance.

« Mardi, c'était place au casino - À la rescousse du Père Noël - et au spectacle de magie de Elfia. Lundi et mercredi, les enfants ont pu profiter d'activités détente (activités manuelles autour de Noël, jeux, diffusion d'un film...) et enfin pour le 31 décembre, ils se sont tous préparés à fêter le réveillon en pleine forme, avec des ateliers maquillages ou ludiques » nous précise Thibault Leclere, référent du centre de loisirs.

